Hydro Québec

Description d'emploi – métiers

Personnel de métier régi, section locale 1500

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Forage et injection	**ME0169**

Nature du travail

- **Effectue des forages dans le béton et le rocher et fait les injections de consolidation ou d'étanchement requises.**
- **Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.**

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHE DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. **Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.**
2. **Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.**
3. **Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.**
4. **Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.**
5. **Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.**
6. **Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).**
7. **Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.**
8. **Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laïus.**
9. **Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés : mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.**
10. **Rédige des rapports d'inspection des véhicules, trousses de premiers soins.**
11. **Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.**
12. **Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.**
13. **Opère des pompes pneumatiques à pistons, à air, électriques ou hydrauliques en maintenant les pressions désirées et fait les raccordements des tuyaux ou boyaux nécessaires au forage et à l'injection.**
14. **Fabrique les mélanges servant aux injections en suivant les directives techniques appropriées et voit à ce que les ingrédients soient conformes aux normes techniques et opère une machine à malaxer les différents coulis de ciment.**
15. **Voit à ce que les mélanges utilisés durant les injections soient conformes aux exigences, exempts de grumeaux d'huile, etc.; s'assure que l'entonnoir est plein au début et à la fin d'une période d'injection et que la pompe ne manque pas de mélange au cours des opérations.**
16. **Calcule les absorptions de coulis par unité de temps durant les travaux d'injection.**
17. **Installe les intansomètres ainsi que les divers instruments servant à prendre et à mesurer les débits et pressions et transmet les informations entre le bâtiment d'injection et le lieu des injections, aux personnes concernées.**

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Forage et injection	**ME0169**

18. **Opère une machine servant à percer le rocher ou le béton avec trépans à carotiers ou autres trépans, à des profondeurs ou des hauteurs pouvant atteindre 500 pieds, dans des ouvrages soumis à des charges hydrauliques.**

19. **Installe sa machine à l'endroit désigné et au pendage désiré par les services techniques et fait les raccordements des services d'air et d'eau nécessaires.**

20. **Récupère les carottes, les place dans des boîtes et inscrit les profondeurs, les manques ou autres, pour permettre une vérification rapide par les services techniques.**

21. **Effectue la pose de treillis métalliques de protection des faces rocheuses, des travaux de consolidation du roc, des travaux d'écaillage de parois rocheuses et tunnels et des travaux de clonage.**

22. **Inspecte et nettoie des drains collectifs et effectue du nettoyage par jet hydraulique à l'aide d'une pompe à eau pouvant atteindre 10 000 lbs de pression.**

23. **Scie le béton à l'aide d'une scie à diamant ou d'un câble diamanté.**

24. **Scelle les joints au polyuréthane et fait la pose de ciment projeté.**

25. **Effectue les travaux de gréage inhérents au forage et à l'injection.**

26. **S'assure, avant le début des opérations, que l'équipement qu'il utilise est en bon état de fonctionnement.**

27. **Entretient son équipement, le nettoie à la fin de son quart et lubrifie les pièces mobiles en les réglant.**

28. **Conduit un véhicule.**

29. **Peut accomplir les tâches d'emplois de classe inférieure lorsque requis.**

30. **Peut donner les premiers soins et la respiration artificielle; prend les mesures prévues en cas d'incendie en utilisant l'équipement requis.**

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habiletés manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	2	4	2	2	1	2	2	2	4	4	3	**TOTAL**	**CLASSE**
POINTAGE	20	40	14	24	7	20	24	18	36	32	18	253	8

Hydro Québec

Exigences d'emploi – métiers

Personnel de métier régi, section locale 1500

Appellation	No d'emploi
Préposé(e) Forage et injection	**ME0169**

Exigences d'emploi

1ère année :

Détenir un diplôme d'études professionnelles (D.E.P) en Forage au diamant
ou
DEP en forage et dynamitage
ou
Posséder toute combinaison de formation académique et expérience jugée équivalente pour effectuer des travaux de forage au diamant dans le béton et le roc et dans des travaux de réparation d'ouvrages de béton par injection.

Etre en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Etre en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à la fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

Compagnon :

Avoir accompli des tâches variées et de complexité croissante dans des travaux de forage au diamant dans le béton et le roc et dans des travaux de réparation d'ouvrages de béton par injection.

Maitriser les techniques et les méthodes de travail reliées à des travaux de forage au diamant dans le béton et le roc et dans des travaux de réparation d'ouvrages de béton par injection.

Etre en mesure de travailler en hauteur et en espace confiné.

Connaître et avoir appliqué les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la facilité à travailler en équipe.

Avoir un permis de conduire du Québec de classe 5 et être en mesure d'en obtenir un de classe appropriée si requis.

Etre en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à la fonction.

Posséder des aptitudes à communiquer verbalement et par écrit.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux		Date officielle AAAA-MM-JJ **2016-02-01**

***Exigences modifiées février 2018**